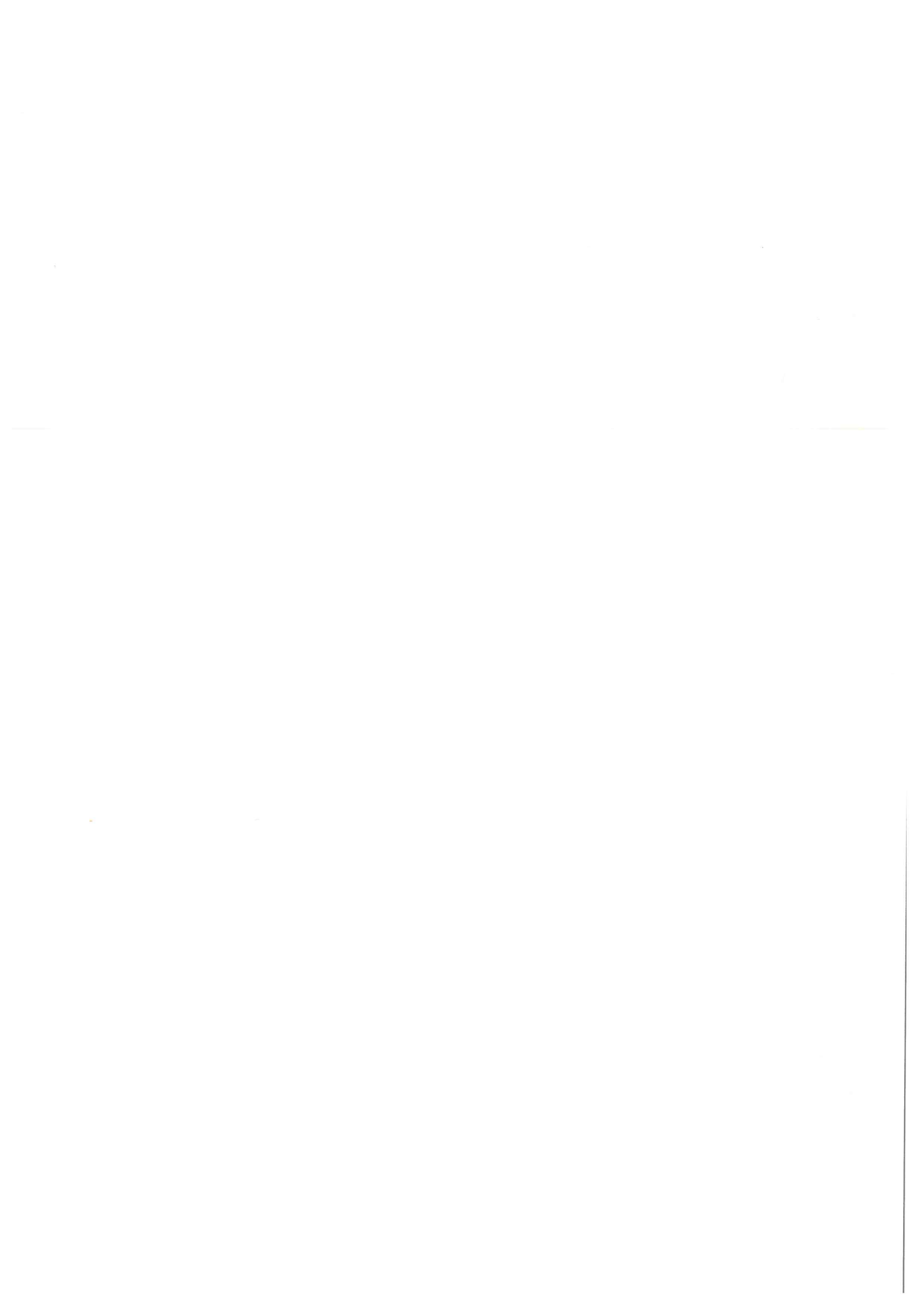




BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'HARDIFORT



DECEMBRE 2021



Mot du Maire

Cher(e)s habitant(e)s d'Hardifort,

La traditionnelle cérémonie des vœux prévue début janvier n'aura malheureusement pas lieu cette année en raison de la situation sanitaire qui nous oblige à redoubler de vigilance. Prenons patience et nous pourrons partager bientôt ensemble d'autres bons moments de convivialité pour se rattraper ...

Ce premier bulletin municipal me permet néanmoins de vous adresser mes vœux et de remercier tous les membres de l'équipe municipale, nouvellement en place. Je tiens à les remercier particulièrement pour leur engagement et leur implication dans la vie de notre commune ces derniers mois, qui augurent d'une belle dynamique pour l'année à venir. Je salue aussi tous les membres du personnel communal pour la qualité de leur travail et leur volonté de toujours bien faire.

Comme vous le savez, nous avons pris des engagements devant vous lors de notre élection. Je peux vous assurer que notre détermination à les tenir reste inchangée. Même si notre programme est ambitieux pour une commune comme la notre, il reste entièrement réalisable et cohérent sur le plan budgétaire. Les premières actions que nous avons déjà menées ne tarderont d'ailleurs pas à être suivies par d'autres ces prochains mois ...

J'ai enfin une pensée envers notre jeunesse et nos associations. La scolarité des enfants de notre école se déroule heureusement dans de bonnes conditions depuis la rentrée, en dépit des restrictions sanitaires. De même, la reprise des activités dans les associations ainsi que l'organisation de certains événements festifs ont permis de maintenir le lien intact entre nous tous, malgré les circonstances. Je fais le vœu que cet esprit de convivialité se poursuive à l'identique en 2022...

L'année 2022 sera marquée par deux grands événements électoraux à savoir les élections présidentielles en avril et les élections législatives en juin.

Passez de très belles fêtes de fin d'année et prenez soin de vous et de vos proches. Tous mes vœux de bonheur, de réussite et surtout de santé pour cette nouvelle année !

**Le Maire,
Caroline LANDTSHEERE**

L'équipe municipale



Personnes assises en partant de la gauche :

Béatrice DEMOL, Caroline LANDTSHEERE, Morgan TACCOEN, Christophe MEIRLAND

Personnes debout en partant de la gauche :

Jean-Noël LEMAIRE, Ludovic DUBAR, Philippe COUDOUX, Franck DEFOORT, François VERMERSCH, Stéphane DUCOURANT, Pierre PROVO



Caroline LANDTSHEERE, 40 ans
Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs
Maire
Membre titulaire de la CCFI



Béatrice DEMOL, 58 ans
Commerçante
1ère Adjointe chargée des finances et du personnel
communal
Membre suppléante de la CCFI



Christophe MEIRLAND, 57 ans
Mécanicien TP
2ème Adjoint chargé des gros travaux et des fêtes
Président du comité des fêtes
Délégué titulaire du SIROM



Franck DEFOORT, 45 ans
Responsable technique
3ème Adjoint chargé de l'entretien et des locations
des bâtiments communaux, des sports, de
l'entretien du terrain de football et de l'urbanisme



Jean-Noël LEMAIRE, 59 ans
Inséminateur
Conseiller Municipal
Membre du comité des fêtes



Pierre PROVO, 62 ans
Retraité
Conseiller Municipal
Délégué suppléant du SIROM



Philippe COUDOUX, 61 ans
Responsable magasin
Conseiller Municipal
Délégué titulaire du SIECF



Ludovic DUBAR, 50 ans
Agriculteur
Conseiller Municipal
Délégué suppléant du SIECF



Stéphane DUCOURANT, 60 ans
Retraité
Conseiller Municipal
Délégué titulaire du SIECF



Morgan TACCOEN, 44 ans
Commerçant
Conseiller Municipal
Délégué suppléant du SIECF



François VERMERSCH, 45 ans
Pharmacien
Conseiller Municipal
Référant associations

Les festivités

Le banquet des aînés :

Cette année encore, le traditionnel banquet des aînés n'a pu avoir lieu le 14 juillet en raison du contexte sanitaire, en lieu et place, un plateau repas traiteur a été livré à domicile aux bénéficiaires. Les aînés se sont régalés.

La soirée food truck

Au cours du mois de juillet 2021, Monsieur Christophe MEIRLAND, Président du comité des fêtes a organisé une soirée food truck au niveau de la place de la maison communale Bernard Delassus, celle-ci a connu un vif succès.



L'inauguration de la maison communale Bernard Delassus

Le 4 septembre 2021, la maison communale Bernard Delassus a pu être inaugurée en votre présence, celle des élus et les membres de la famille Delassus.



La fête de la Saint Martin

La Saint Martin a été organisée par le Comité des fêtes le 18 novembre 2021 et a réuni de nombreux enfants.



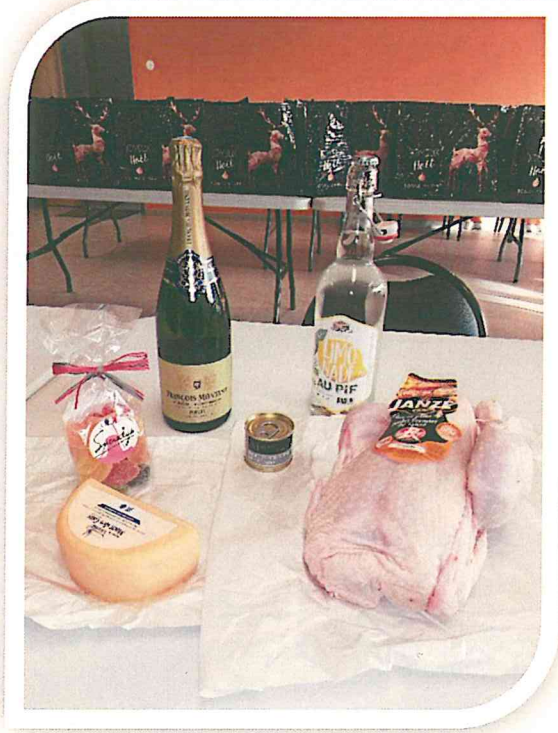
La cérémonie du 11 novembre :

La cérémonie du 11 novembre a eu lieu en l'église d'Hardifort. Un rappel historique a été effectué par Monsieur Alexandre VERHAEGHE, Professeur d'histoire/géographie. Le verre de l'amitié a ensuite été servi à la maison communale Bernard Delassus.



La distribution du colis des aînés

Le 22 décembre 2021, les aînés ont reçu de la municipalité un colis festif contenant uniquement des produits locaux. Cette distribution a eu lieu à la maison communale Bernard Delassus autour d'une collation.

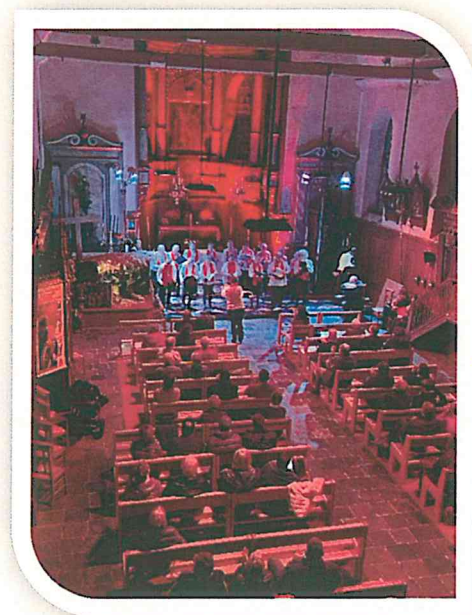


L'ouverture de l'église et concert de Noël :

Le samedi 4 décembre 2021, l'Eglise Saint Martin d'Hardifort a été ouverte au public afin que la population puisse voir la crèche. A cette occasion, l'Abbé VASSE a présenté la crèche et une messe a eu lieu à 18 heures.



Le dimanche 12 décembre 2021, un concert de Noël était organisé par la Chorale Saint François avec les Malotières.



Le distributeur alimentaire :

Le distributeur alimentaire est installé dans la maison communale Bernard Delassus. Il est accessible 24 heures/24. Il est approvisionné en produits locaux par les Caves de Cassel et par la Boulangerie Wallaert de Cassel.



L'école

L'ancien logement de fonction a été rangé et nettoyé de fonds en comble.

Des nouveaux bancs multicolores ont été installés, les anciens étant vétustes.



Les équipements

La Mairie

En début de mandat, les bureaux de la mairie ont été réorganisés en changeant le mobilier et les stores devenus vétustes. L'ameublement était existant mais stocké dans un autre bâtiment.

L'installation de tables de pique-nique au verger

Au début de l'été deux tables de pique-nique ont été installées dans le verger flamand en remplacement des bancs existants. N'hésitez à pique-niquer dans ce nouvel espace.



Le parking de la micro-crèche

Le parking situé derrière la salle des fêtes a été réaménagé afin que les utilisateurs de la micro-crèche puissent y accéder dans les meilleures conditions possibles.



Les composteurs

La Commune d'HARDIFORT en collaboration avec le SIROM Flandres Nord a participé à l'opération mise en place par cet organisme consistant à offrir un bioseau pour l'achat d'un composteur.

28 familles ont fait l'acquisition de cet équipement.



La mise à disposition de bois et de compostage

Au cours de cette année, les arbres entourant le terrain de football ont été élagués et le bois distribué aux habitants à titre gracieux. Du paillage a également été mis à disposition sur le parking de la mairie ; le tout à l'initiative de Monsieur Franck DEFOORT, 3^{ème} Adjoint au Maire.



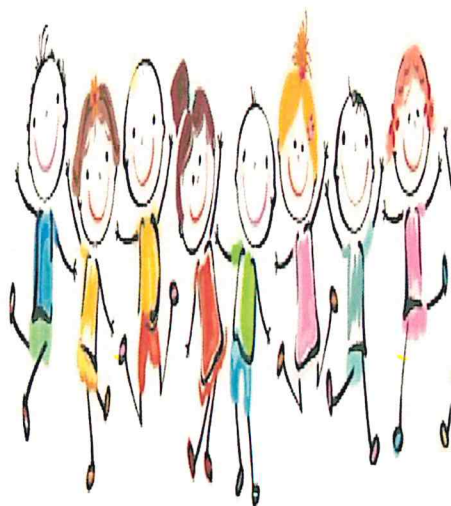
Les 4 carrés potagers de la maison communale Bernard Delassus sont cultivés et récoltés par les enfants des écoles.



La cantine municipale :

Depuis, la rentrée scolaire de septembre 2021, un nouveau mode de restauration a vu le jour.

Les repas auparavant arrivés de la Société Dupont en liaison froide. Désormais la préparation des repas est réalisée sur la ville de Cassel toujours avec la Société Dupont mais ceux-ci sont préparés avec des produits locaux et de meilleure qualité toujours par la Société Dupont Restauration. Les repas arrivent chauds et sont directement servis aux enfants



Hardi gym yoga

L'association Hardi gym yoga a repris ses activités au mois de septembre 2021 et se réunit les lundis à la salle des fêtes.

En outre, en collaboration avec l'Association Bien vivre à Hardifort, la fête de la pomme a été organisée le 09 octobre 2021.



Les associations

Livres et loisirs

Au cours du mois de septembre 2021, l'association « Livres et loisirs » a vu le jour. Il s'agit d'une association qui permet d'emprunter des ouvrages qui se trouvent dans d'autres bibliothèques affiliées au réseau de lecture publique de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure. Il est également possible de lire en ligne un très large éventail de quotidiens.

Les permanences ont lieu le mercredi de 17 h à 18 h et le samedi de 10 h à 11 h à la maison communale Bernard Delassus.

Madame Béatrice DEMOL, 1^{ère} Adjointe au Maire, accompagne cette initiative.



Avant le défilé de la Saint Martin cette association a conté l'histoire de la Saint Martin aux enfants.



La fibre optique

Au cours du mois d'octobre 2021, Messieurs Philippe COUDOUX et Stéphane DUCOURANT, délégués titulaires du SIECF, ont tenu des permanences concernant le déploiement de la fibre optique.



Le club de l'âge d'or

Le club de l'âge d'or se réunit une fois tous les 15 jours à la salle communale Bernard Delassus autour d'une collation ou d'un jeu de cartes.



La reconnaissance de catastrophe naturelle :

La Commune d'HARDIFORT a été reconnue en catastrophe naturelle au titre de mouvements de terrains différentiels consécutifs à la sécheresse et la réhydratation des sols du 1er avril 2020 au 30 juin 2020 par arrêté ministériel NORD :INTE2112080A du 20 avril 2021 publié au Journal Officiel le 7 mai 2021.

Limitation de vitesse à La Trompe :

Le lieudit « La Trompe » a été classé en agglomération et la vitesse y est limitée à 50 kms/h. Ce classement permet de sécuriser cet axe très fréquenté.

Les projets bien avancés :

L'enfouissement des réseaux Straete Place :

Les travaux d'enfouissement des réseaux devraient avoir lieu au cours de l'année 2023. Pour cela, plusieurs rencontres ont eu lieu avec le Syndicat Intercommunal d'Energies des Flandres (SIECF) et le service voirie de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure (CCFI). Nous sommes en attente des devis de travaux pour la voirie.

L'archivage de la Mairie :

Le service archivage de la CCFI interviendra en Mairie au mois de février 2022. Cette opération permettra de classer tous les documents de la Mairie et surtout de conserver les documents faisant partie de notre patrimoine dans de bonnes conditions.

La transition écologique du cimetière :

La commune est en train de réfléchir à l'entretien du cimetière sachant que les produits phytosanitaires sont interdits dans les lieux publics.

Le site internet communal :

Afin d'être au plus proche de ses administrés, le Conseil Municipal est en train de mettre en place un site internet. Dès sa mise en ligne, vous en serez avertis.

Le lotissement du klock-huis :

Le lotissement du klock-huis est toujours d'actualité. Des rencontres ont été organisées avec l'équipe municipale, les différents bureaux d'études, et le lotisseur. Nous sommes dans l'attente des résultats de la loi sur l'eau pour démarrer les travaux de viabilisation.

